

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 14 mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Mme COLIN Marie-Pierre, maire.

Étaient présents : Mme COLIN Marie-Pierre, M. LEVECQUE Yannick, Mme JODEAU Maïté, Mme GARNIER Arlette, Mme GUINEL Ludivine, M. JOSEPH Eric, M. LEDEUIL Didier et M. MONNIER Florian.

Absent excusé : M. DUBRAY Cédric

Absents : MM. GIRANDIER Sébastien et REZÉ Kévin.

Date de convocation : 06/05/2025

Date d'affichage : 07/05/2025

Nombre de Conseillers : 11

- en exercice : 11

- présents : 8

- votants : 8

Mme GUINEL Ludivine a été élue Secrétaire de séance.

Lecture et signature de la séance du 26 mars 2025.

Un dossier a été ajouté à l'ordre du jour avec l'accord du conseil : « décision modificative budgétaire n°1 exercice 2025 budget tourisme et loisirs ».

### **OBJET : DELIBERATION N°2025-34 : DEMANDE D'AIDE D'URGENCE DE L'ANTENNE SOLIDARITE DE GREZ EN BOUERE POUR UN HABITANT DE LA COMMUNE**

Madame le Maire informe le conseil qu'elle a reçu le 28 avril une demande d'aide d'urgence par l'Antenne solidarité de Grez en Bouère pour un habitant de la commune

Cet administré habitant dans un logement Mayenne Habitat a sollicité le service social car il rencontre des difficultés financières. Il n'a plus les moyens financiers de mettre du carburant dans son véhicule pour sa recherche d'emploi.

Une aide exceptionnelle de 50 euros est demandée.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé à un vote à main levée (6 pour, 2 contre et 0 abstention) :***

- **DECIDE** décide d'octroyer à cet habitant de la commune une aide financière exceptionnelle de 50 € pour l'achat de carburant.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents inhérents à ce dossier.

(enregistré Préf le )

### **OBJET : DELIBERATION N°2025-35 : DEMANDE PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE SCOLARISATION SIVOS DE BEAUMONT PIED DE BŒUF, LE BURET ET PREAUX POUR UN ENFANT DOMICILIE SUR LA COMMUNE**

Madame le Maire fait savoir au conseil qu'une demande de participation aux dépenses de fonctionnement d'un montant de 645 € a été reçue pour un enfant domicilié à Saint Charles la Forêt qui est scolarisé à l'école de Beaumont Pied de Bœuf (SIVOS de Beaumont Pied de Bœuf – Le Buret - Préaux) durant l'année scolaire 2024-2025.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :***

- **ACCEPTE** le montant de 645.00 € pour un élève domicilié sur la commune inscrit à l'école de Beaumont Pied de Bœuf (SIVOS de Beaumont Pied de Bœuf – Le Buret - Préaux) pour l'année scolaire 2024-2025,

- **PREND NOTE** que cette participation sera imputée sur le budget principal exercice 2025,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents inhérents à ce dossier.

(enregistré Préf le )

### **OBJET : CREATION DE POSTES, TAUX DE PROMOTION ET MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS PERSONNEL SUITE PROMOTION INTERNE ET AVANCEMENT DE GRADE**

Cet ordre du jour est reporté car l'avis du CST (Comité Social Territorial) doit être donné avant que le conseil délibère.

### **OBJET : DELIBERATION N°2025-36 : CREATION D'UN POSTE DE MAITRE NAGEUR SAUVETEUR ET SAISONNIERS 2025**

Madame le Maire fait savoir qu'il convient de créer un poste saisonnier de maître-nageur-sauveteur à la piscine communale pour la saison 2025.

Il convient de créer également plusieurs postes saisonniers d'adjoints techniques pour l'entretien des locaux (principalement des bungalows et de la piscine) ainsi que pour la caisse piscine.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de créer un poste de maître-nageur-sauveteur non permanent à temps complet (35 heures par semaine) pour la saison 2025 sur la période d'ouverture de la piscine en juillet et août. Cet emploi pourra être pourvu par un agent appartenant au grade d'éducateur des APS, d'éducateur des APS principal de 2<sup>ème</sup> classe ou d'éducateur des APS principal de 1<sup>ère</sup> classe ;

- **DECIDE** de créer 5 postes d'adjoints techniques non permanents à temps non complet du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 30 septembre 2025. Ces emplois pourront être pourvus par des agents appartenant au grade d'adjoint technique ;

- **PREND NOTE** que les crédits nécessaires pour ces recrutements sont prévus au budget primitif 2025,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les contrats et tous documents inhérents à ce dossier.

(enregistré Préf le )

**OBJET : AJOUT ORDRE DU JOUR : DELIBERATION N°2025-37 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 EXERCICE 2025 BUDGET TOURISME ET LOISIRS**

Afin de financer l'achat de la pompe à la piscine communale, dépense qui n'était pas prévue, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'adopter les modifications budgétaires suivantes sur le budget annexe tourisme et loisirs exercice 2025 :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chapitre/Article	Libellé	Recettes	Dépenses
2158 opération n°111 piscine	Autres installations, matériel et outillage techniques (acquisition pompe)		+1400.00
2158 opération n°113 plan d'eau	Autres installations, matériel et outillage techniques (pas de travaux actuellement)		-900.00
2183 opération n°117 bureau tourisme	Matériel informatique		-500.00
<b>Total de la décision modificative n°1</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Pour mémoire BP</b>		<b>48419.57</b>	<b>48419.57</b>
<b>Total section d'investissement</b>		<b>48419.57</b>	<b>48419.57</b>

(enregistré Préf le )

**AFFAIRES DIVERSES :**

➤ **Problème fissure au mur en haut d'une fenêtre à cause des pigeons au Centre Socioculturel** : demander au maçon qui va réaliser les travaux de la dalle pour la porte de garage de la boucher.

➤ **Tri poubelles salles** : prévoir des supports avec des sacs différents.

➤ **Commission Tourisme-Communication-Information** : le mercredi 11 juin à 20h.

➤ **Prochain conseil** : le mercredi 18 juin à 20h.

La séance est close à 21h.